

Biogaz : une première française en Saône-et-Loire

3 mars 2014 – Sébastien CURTY



► GRTgaz et le SMET 71 (Syndicat Mixte d'Etudes et de Traitement des déchets ménagers et assimilés du nord-est de la Saône-et-Loire) viennent de signer à Chagny le premier contrat de raccordement d'un producteur de biométhane au réseau de transport de gaz...

◆ Pour GRTgaz, ce contrat est le premier résultat d'un travail de fond engagé depuis 2011. Depuis un an, la société met également à disposition des porteurs de projets et des producteurs de biométhane un outil baptisé Réso'Vert sur son site web (voir [ici](#)). Cette carte interactive permet de visualiser rapidement les potentiels d'injection sur le réseau de transport et facilite l'expression de besoin des producteurs en ligne pour engager les premiers échanges. Aujourd'hui, près de 200 contacts ont été initiés avec des prospects et 11 conventions d'études ont été signées, dont 2 devraient se concrétiser dès cette année.

↳ Le SMET 71, qui traite les ordures ménagères produites par 317 communes de l'est de la Saône-et-Loire, a décidé d'investir dans Ecocéa, une usine innovante de traitement des déchets produisant à la fois du biométhane et du compost pour les grandes cultures de la région (voir [ici](#) et [notre dépêche](#) de septembre 2012). Chaque année 73 000 tonnes de déchets seront ainsi traitées dans l'unité de méthanisation de Chagny. Le gaz produit sera épuré pour avoir les mêmes propriétés que le gaz naturel et servira pour la consommation des communes et des industriels environnants. A partir de début 2015, environ 18 GWh de biométhane seront injectés tous les ans dans le réseau de transport, ce qui représente à peu près la consommation moyenne annuelle d'une commune de 2 800 habitants.

↳ "Le biométhane crée un cercle vertueux en permettant de traiter les déchets tout en produisant de l'énergie décarbonée, locale et renouvelable. Dans le cadre de la transition énergétique, ses perspectives de développement sont importantes", souligne GRTgaz, principal gestionnaire de réseau de transport de gaz naturel en France. Une étude réalisée en 2013 estime entre 3 et 6 TWh les volumes de biométhane qui pourraient être injectés dans les réseaux de transport de gaz naturel à l'horizon 2020 (voir [ici](#))



► En rapport direct avec le sujet, nous vous renvoyons à nos articles : [Déchets : vers un gaz plus "durable" grâce au biogaz](#) et [Biométhane : GrDF examine le potentiel de production](#).